



Facturation pneu Agence Location Véhicule

Par **Fanfan43**, le **08/07/2025** à **19:36**

Bonjour, j'ai loué un utilitaire la semaine dernière. Lors du retour, le pneu a éclaté. Un dépanneur est venu et a réparé le pneu.

Au retour dans l'agence de location du véhicule xxxxxx à Saint Brieuc , le gérant me dit qu'il va me facturer 2 pneus.

Pour un coût total de près de 350 euros malgré l'assurance prise lors de la location. j'ai demandé des explications et m'a dit de regarder dans le contrat.

J'ai regardé les clauses et je n'ai rien vu de tout ça. Comment je peux faire car je trouve cela vraiment abusif .

Merci de votre aide

Par **janus2fr**, le **09/07/2025** à **18:36**

Bonjour,

Un pneu n'éclate pas sans raison. Il devait déjà avoir un défaut lors de la prise du véhicule ou être sous-gonflé. De plus, un éclatement peut avoir des conséquences dramatiques. La responsabilité du loueur me semble engagée.

Personnellement, non seulement je refuserais de payer quoi que ce soit mais en plus je menacerais le loueur d'une procédure en dommages et intérêts pour le préjudice.